

En plus du formulaire de réclamation, vous devrez soumettre, le cas échéant,

- 1) Rapport de police
- 2) Factures détaillées pour les frais de consultation médicale ou de santé mentale
 - a. Pour les conseils en santé mentale, soumettez également le rapport du conseiller en santé mentale rempli établi par votre thérapeute et votre plan de traitement.
- 3) Contrat de service funéraire signé pour les frais funéraires
 - a. Soumettez également les documents attestant des montants des prestations reçues en raison du décès, si en vigueur.
- 4) Perte de revenus
 - a. Formulaire de vérification d'emploi dûment rempli par votre employeur. Si vous êtes travailleur indépendant, veuillez soumettre les déclarations de revenus des deux années précédentes. b. Déclaration du médecin si l'absence au travail est due à un traumatisme physique. Le rapport du conseiller en santé mentale suffira pour un traumatisme psychologique.
- 5) Perte de soutien
 - a. Documentation décrivant le montant du soutien apporté au ménage par le soutien à l'heure du crime.
- 6) Si vous rencontrez des difficultés, veuillez appeler le 502-782-8255 pour obtenir de l'aide.

